

Gimel, le 26 août 2021

Cher Monsieur le Préfèt,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Lundi 6 septembre 2021 A 20h15 à la Grande-salle

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021 (installation des Autorités communales)
- 2. Adoption du procès-verbal du 23 juin 2021 (dernière séance de l'année de législature)
- 3. Communications du bureau
- 4. Dépôt du préavis 03-2021 : Détermination des compétences de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- 5. Dépôt du préavis 04-2021 : Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026
- 6. Dépôt du préavis 05-2021 : Adoption du plan d'affectation (PA) "Aux Chentres II".
- 7. Election de la commission de gestion
- 8. Informations de la Municipalité
- 9. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir, nous vous adressons, Cher Monsieur le Préfèt, nos cordiales salutations.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président Le secrétaire

Eric Marchese Florian Magnin

Annexes transmises par courriel:

- PV de la séance du 7 juin 2021
- PV de la séance du 23 juin 2021
- Préavis 03-2021 : Détermination des compétences de la Municipalité pour la législature 2021-2026
- Préavis 04-2021 : Indemnités et vacations de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026
- Préavis 05-2021 : Adoption du plan d'affectation (PA) "Aux Chentres II"